

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Produit (sous forme de titre de créance) de participation avec plafond et remboursement par anticipation de 4 ans et 11 mois lié à un panier d'actions ordinaires
Identificateur du produit	ISIN: XS2422777917
Initiateur du produit	Goldman Sachs International (visitez http://www.gspriips.eu ou appelez le +442070510419 pour de plus amples informations)
Autorité compétente	Non applicable
Date du document	10 mai 2022 à 4:41:25, heure locale à Zurich

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type Le produit est un titre de créance de droit anglais. Ce produit ne génère pas d'intérêts. Les obligations de paiement de l'initiateur du produit sont garanties par The Goldman Sachs Group, Inc.

Objectifs Le produit offre un potentiel d'appréciation du capital et ne génère pas d'intérêts. Le montant que vous recevrez à l'échéance du produit n'est pas connu à l'avance et dépendra de la performance des actifs sous-jacents. En outre, vous prenez le risque de perdre une partie de votre investissement à l'échéance du produit. Le produit sera échu au plus tard le 7 avril 2027. Toutefois, le produit peut être remboursé par anticipation en fonction de la performance des actifs sous-jacents. Chaque titre de créance a une valeur nominale de 1 000 CHF. Le prix d'émission est fixé à 103,00% de la valeur nominale. Le produit n'est pas coté en bourse. La date d'émission est le 7 avril 2022.

Fonction du remboursement par anticipation: Si le cours de clôture de chaque actif sous-jacent, à une date d'observation du remboursement par anticipation, est supérieur ou égal au niveau de la barrière de remboursement par anticipation considérée, le produit terminera à la date de paiement du remboursement par anticipation correspondante. Dans ce cas, vous recevrez un paiement de remboursement par anticipation pour chaque titre de créance que vous détenez. Les dates d'observation de remboursement par anticipation sont l'ensemble des jours de négociation glissant tous les ans à partir du 31 mars 2025 (inclus) jusqu'au 31 mars 2026 (inclus). Les dates de paiement du remboursement par anticipation tombent 5 jours ouvrés faisant suite à chaque date d'observation de remboursement par anticipation. Le paiement associé à la première date de paiement du remboursement par anticipation est de 1 390,00 CHF et augmentera par la suite de 130,00 CHF à chaque date de paiement.

Remboursement à l'échéance:

Cette section s'applique uniquement si aucun remboursement par anticipation ne se produit, comme décrit ci-dessus.

Le 7 avril 2027, pour chaque titre de créance que vous détenez, vous recevrez 1 000,00 CHF multiplié par (i) le cours de clôture de l'actif sous-jacent le moins performant (comparé à son cours de référence initial) le 31 mars 2027 divisé par (ii) le cours de référence initial de cet actif sous-jacent. Toutefois, si ce montant dépasse 1 000,00 CHF, vous recevrez seulement 1 000,00 CHF (le paiement maximum) et s'il est inférieur à 800,00 CHF, vous recevrez 800,00 CHF (le paiement minimum).

Les cours de référence initiaux et les niveaux de barrière du remboursement par anticipation sont présentés ci-dessous.

Actif sous-jacent	Cours de référence initial	ISIN	Source de référence	Barrière du remboursement par anticipation
Nestlé S.A.	120,2 CHF	CH0038863350	SIX Swiss Exchange AG	120,20 CHF*
Roche Holding AG	366,45 CHF	CH0012032048	SIX Swiss Exchange AG	366,45 CHF*
Swisscom AG	555 CHF	CH0008742519	SIX Swiss Exchange AG	555 CHF*
Swiss Re AG	88,12 CHF	CH0126881561	SIX Swiss Exchange AG	88,12 CHF*
Zurich Insurance Group AG	456,8 CHF	CH0011075394	SIX Swiss Exchange AG	456,80 CHF*

* Correspondant à 100,00% du cours de référence initial de l'actif sous-jacent pertinent.

Le cours de référence initial d'un actif sous-jacent est le cours de clôture de tel actif sous-jacent du 31 mars 2022.

Les conditions relatives au produit prévoient également que si certains événements exceptionnels surviennent, (1) des adaptations peuvent être apportées au produit et/ou (2) l'initiateur du produit peut résilier le produit de façon anticipée. Ces événements sont spécifiés dans les conditions relatives au produit et concernent principalement les actifs sous-jacents, le produit et l'initiateur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez lors d'une telle résiliation anticipée est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Investisseurs de détail visés Le produit est destiné à être offert aux investisseurs de détail qui:

- ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une compréhension et des connaissances suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience passée dans

l'investissement et/ou la détention d'un nombre de produits comparables qui fournissent une exposition similaire au marché;

- recherchent la croissance de leur capital, s'attendent à ce que les actifs sous-jacents évoluent de manière à générer un rendement favorable, ont un horizon d'investissement qui correspond à la période de détention recommandée précisée ci-dessous et comprennent que le produit peut être résilié de façon anticipée;
- acceptent le risque que l'initiateur ou le garant puisse ne pas payer ou exécuter ses obligations au titre du produit et peuvent supporter une perte totale de leur investissement;
- sont prêts à accepter un niveau de risque pour obtenir des rendements potentiels conformes à l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous; et
- suivent les recommandations d'un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 4 années et 11 mois. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela prend en compte deux éléments: (1) le risque de marché - c'est-à-dire que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible; et (2) le risque de crédit - c'est-à-dire que si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 80,00% de la valeur nominale du produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le 7 avril 2027. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement: 10 000,00 CHF		1 an	3 ans	4 ans et 11 mois (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 303,63 CHF	7 753,80 CHF	8 614,19 CHF
	Rendement annuel moyen	-26,98%	-8,11%	-2,99%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 479,92 CHF	7 793,23 CHF	8 614,19 CHF
	Rendement annuel moyen	-25,22%	-7,96%	-2,99%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 528,09 CHF	9 469,17 CHF	9 551,89 CHF
	Rendement annuel moyen	-14,73%	-1,80%	-0,93%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 349,44 CHF	14 967,16 CHF	16 366,96 CHF
	Rendement annuel moyen	3,50%	14,36%	10,56%

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs. Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans et 11 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000,00 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Goldman Sachs International n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie. Cela signifie que si nous devenions insolvable, et si le garant devient également insolvable ou ne peut pas payer l'intégralité du montant garanti, vous risquez de perdre l'intégralité de votre investissement.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000,00 CHF. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement: 10 000,00 CHF

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée
-----------	---------------------------	----------------------------	--

Coûts totaux	1 121,29 CHF	1 235,74 CHF	957,34 CHF
---------------------	--------------	--------------	------------

Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	11,22%	4,09%	1,95%
---	--------	-------	-------

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus indiquent comment les coûts attendus du produit affecteraient votre rendement, en supposant que le produit évolue conformément au scénario de performance intermédiaire. Sans tenir compte de l'incidence sur le rendement dans ce scénario, les coûts estimés d'entrée et de sortie exprimés en pourcentage de la valeur nominale sont estimés à 10,71% si vous sortez du produit après 1 an, à 10,88% si vous sortez du produit après 3 ans et à 8,46% si vous sortez du produit après la période de détention recommandée.

Composition des coûts Le tableau ci-dessous indique:

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée.
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement (RIY) par an.

Coûts ponctuels	<i>Coûts d'entrée</i>	1,95%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	<i>Coûts de sortie</i>	0,00%	Non applicable

Les coûts indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la répartition de la réduction du rendement à la fin de la période de détention recommandée. La répartition des coûts effectifs estimés du produit est estimée comme suit: coûts d'entrée: 8,46% et coûts de sortie: 0,00%.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 4 ans et 11 mois

La période de détention recommandée pour le produit est de 4 ans et 11 mois car le produit est conçu pour être conservé jusqu'à l'échéance; il est toutefois possible que le produit soit résilié avant sa date d'échéance finale en cas d'un remboursement par anticipation ou dans le cas d'un événement extraordinaire. Vous n'avez aucun droit contractuel de résilier le produit avant l'échéance.

L'initiateur n'est pas tenu de constituer un marché secondaire du produit, mais peut choisir de racheter le produit avant l'échéance au cas par cas. Dans de telles circonstances, le prix indiqué reflètera un écart acheteur-vendeur et tous les coûts associés au retrait des arrangements de couverture de l'initiateur liés au produit. En outre, la personne qui vous a vendu le produit peut vous facturer des frais de courtage si vous revendez le produit à l'initiateur.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne vous conseillant ou commercialisant le produit (notamment votre intermédiaire) peut être déposée directement auprès de cette personne. Toute plainte concernant le produit et/ou l'initiateur du produit peut être déposée conformément aux mesures énoncées sur <http://www.gspriips.eu>. Les plaintes peuvent aussi être adressées par écrit à Goldman Sachs International, PRIIP KID - Compliance Securities, Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, United Kingdom ou peuvent être envoyées par email à gs-eq-priip-kid-compliance@gs.com.

Autres informations pertinentes

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation du programme d'émission, tous suppléments à celui-ci et les termes du produit sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'initiateur du produit. Lorsque le produit est émis conformément au règlement Prospectus de l'UE (règlement (UE) 2017/1129, tel que modifié), ou du règlement (UE) 2017/1129, faisant partie du droit national britannique en vertu de l'European Union (Withdrawal) Act 2018 et des règlements qui en découlent (tels que modifiés, le « Règlement Prospectus britannique »), le cas échéant, cette documentation est également disponible comme décrit sur <http://www.gspriips.eu>.